

HGGSP-Thème 6 :

L'enjeu de la connaissance : Comprendre les enjeux du savoir

Introduction :

La connaissance est un processus actif de production de sens sur le monde, qui associe action et réflexion (P. Juignet). Elle est centrale dans les dynamiques économiques, politiques et culturelles contemporaines. Le concept de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969) désigne une société où le savoir est au cœur de la production de richesses, du pouvoir, de l'innovation et du développement. Cette société se distingue de la simple « société de l'information » par la valorisation de l'intelligence et de la créativité.

Cependant, ces sociétés restent marquées par des **inégalités d'accès** (fracture numérique, inégalités scolaires, économiques ou géographiques) et par des logiques concurrentielles (fuite des cerveaux, protection des brevets, espionnage industriel), qui posent la question de la **juste répartition du savoir**.

I Connaissance et « société de la connaissance »

A. Les enjeux géopolitiques et économiques de la connaissance

- Le savoir renforce la puissance économique (innovation, R&D, attractivité) et la puissance géopolitique (soft power, influence par les idées, domination technologique).
- Il devient un levier de développement, mais aussi un objet de compétition : l'accès inégal à l'éducation et aux nouvelles technologies accentue les fractures mondiales.

B. Vers une société de la connaissance

- La société de la connaissance repose sur des logiques de diffusion (éducation, internet, médias) et d'innovation.
 - Elle rompt avec les modèles industriels tayloristes : l'intelligence, l'adaptabilité et la créativité sont valorisées.
 - Mais elle révèle aussi ses **limites** :
 - Exclusion de certaines populations ou territoires (fracture numérique).
 - Mercantilisation du savoir (brevets, médicaments).
 - Concurrence pour les talents (fuite des cerveaux).
-

II Construire et partager la connaissance

A. Des savants isolés à la communauté scientifique

- Jusqu'au XVIIe siècle : la science était une activité marginale et solitaire.
- À partir du XVIIe siècle : structuration des savoirs avec les académies, puis essor au XIXe et XXe siècles (congrès, spécialisation, méthode scientifique).
- La **communauté scientifique** se constitue autour de règles partagées (évaluation par les pairs), favorisant les échanges mais aussi les concurrences.

B. Diffuser la connaissance : un enjeu démocratique et géopolitique

- Accès au savoir élargi grâce à l'école, aux médias puis à internet.
 - Acteurs variés : États, scientifiques, géants du numérique, citoyens (wikiconnaissances).
 - Problèmes :
 - Accès inégal (coûts, infrastructures).
 - Circulation freinée par les conflits, les barrières culturelles ou linguistiques.
 - Risque de désinformation et de monopole (GAFA).
-

III Produire et diffuser des connaissances

A. Accès au savoir : un processus long et inégal

- **Époque moderne** : L'imprimerie, la Réforme et les académies facilitent la diffusion des idées. Les États s'intéressent à l'instruction.
- **XIXe siècle** : Généralisation de l'enseignement (lois Ferry). Alphabétisation des filles dans un contexte encore inégalitaire.
- **Aujourd'hui** : De fortes inégalités subsistent, notamment pour les femmes dans certains pays du Sud (Afrique subsaharienne, Moyen-Orient). L'éducation est pourtant un levier majeur de développement (autonomisation, baisse de la pauvreté).

B. Produire la connaissance : collaboration, compétition et enjeux de puissance

- Depuis le XVIIe siècle, la science devient collaborative et structurée. L'État et les entreprises financent la recherche.
- Le **nombre de brevets** révèle une hiérarchie mondiale du savoir (États-Unis, URSS puis Chine).
- Exemple central : **la radioactivité** :
 - De la découverte des Curie (polonium, radium) à l'utilisation militaire (projet Manhattan).
 - Collaboration scientifique (Congrès Solvay), puis cloisonnement durant la guerre.

- Après 1945 : la science devient un enjeu géopolitique. Certains chercheurs militent pour un usage éthique (Manifeste Russell-Einstein).
-

IV La connaissance, enjeu politique et géopolitique

A. La connaissance, levier de la puissance économique des États

α. Connaissance, croissance économique et compétition internationale

- L'innovation, au cœur de la pensée de **Schumpeter** (destruction créatrice), stimule la croissance dans les pays développés.
- Les **économies de la connaissance** investissent dans la recherche et les hautes technologies (Inde, Corée du Sud, Singapour).
- Les **clusters** (ex. Silicon Valley) favorisent l'émergence de "learning regions".
- Les États sont en concurrence par la **R&D, le dépôt de brevets et le classement des universités** (ex. classement de Shanghai).

β. Circulation et formation des étudiants : un enjeu stratégique

- Des **inégalités éducatives** subsistent selon le genre et la géographie (ex. Nigéria).
- L'essor de la **mobilité étudiante** alimente la "fuite des cerveaux", au profit de pays développés (ex. Inde, Chine).
- Cette mobilité contribue à des **transferts de savoirs** mais fragilise les systèmes éducatifs de certains pays, notamment en Afrique.

γ. La maîtrise technologique : un outil économique

- Acquisition **légale** : transferts de technologie, rachats d'entreprises, "vol d'oies sauvages" (ex. Asie de l'Est).
- Acquisition **illégale** : **espionnage industriel**, notamment entre grandes puissances (ex. affaire NSA / Airbus).
- Ces pratiques montrent que la technologie est un bien stratégique et convoité.

B. Le renseignement : un outil (géo)politique au service des États

α. La connaissance stratégique dans les relations internationales

- **Militairement**, les guerres ont accéléré le progrès technologique (armement, médecine).
- Le **renseignement** devient un pilier de la sécurité nationale : collecte d'informations, protection des secrets, surveillance.
- Développement d'agences spécialisées : **CIA (USA)**, **KGB (URSS)**, **SIS (Royaume-Uni)**, avec des moyens divers : agents, satellites, cyberespionnage, codage (ex. Enigma).

β. Guerre froide : l'âge d'or des services secrets

1. Les États-Unis et la CIA

- Crée en 1947, la CIA mène des actions secrètes, soutient des régimes alliés, collecte des données.
- Succès (ex. surveillance de l'URSS) et échecs (ex. Baie des Cochons à Cuba).

2. L'URSS et le KGB

- Le KGB (successeur du NKVD) organise un réseau d'espions à l'Ouest.
- Cas célèbres : **Klaus Fuchs, les Cinq de Cambridge** (infiltration du MI6, du FBI).
- L'espionnage contribue à l'accès de l'URSS à la bombe nucléaire.

3. La France entre les deux Grands

- Le renseignement français (DGSE) sert les intérêts diplomatiques et militaires, et joue un rôle dans la politique intérieure.
-

V. Le cyberespace : conflictualité et coopération entre acteurs

A. Le cyberespace : enjeu géopolitique majeur

α. Un espace immatériel, mais structuré et hiérarchisé

- Le cyberespace repose sur une **infrastructure matérielle** (câbles, serveurs, satellites) et logicielle (protocoles, logiciels).
- Il a des **territoires privilégiés** : Amérique du Nord, Europe de l'Ouest, Asie orientale.
- Des **hubs numériques** se forment dans les grandes métropoles.

β. Une multiplicité d'acteurs en interaction

- **Internautes, entreprises** (GAFA, BATX), **États, hackers, terroristes**, etc.
- Enjeux de **souveraineté numérique** : contrôle des données, législation, surveillance.
- Des **zones grises** comme le Dark Web échappent aux régulations classiques.

γ. Liberté vs. contrôle

- Liberté : principes du cyberespace libre (ex. "Déclaration d'indépendance du cyberespace"), **open data**, transparence (Wikileaks).
- Contrôle : surveillance étatique, censure, **exploitation économique** des données personnelles par les grandes entreprises.

B. La cyberdéfense : entre sécurité nationale et coopération internationale

α. Le cas français : organisation d'une cyberdéfense nationale

- La **cyberdéfense** est aujourd'hui un pilier stratégique : protection des infrastructures vitales, lutte informatique offensive (LIO).
- Acteurs français :
 - **ANSSI** : prévention, sécurité informatique des services publics.
 - **COMCYBER, DGSE** : actions défensives et offensives dans le cadre militaire.
 - **RCC** : mobilisation d'experts en cas de crise.
- La France adapte ses doctrines : **Stratégie numérique (2015)**, **doctrine LIO (2019)**.

β. Coopération et gouvernance à l'échelle régionale et mondiale

- Difficultés à établir un **droit international du cyberspace** : anonymat des attaques, rivalités (USA, Chine, Russie).
- Initiatives : **Appel de Paris**, **Forum pour la gouvernance d'Internet**, **OTAN**.
- **Europe** :
 - **ENISA** coordonne les politiques de cybersécurité.
 - **Cybersecurity Act (2019)** : autonomie stratégique, cadre européen de certification.
 - Limites : absence d'armée numérique européenne, souveraineté nationale encore dominante.

BILAN GÉNÉRALE DU THÈME

- La connaissance est une **arme de puissance** autant qu'un **moteur de développement**.
- Elle cristallise des **enjeux économiques, politiques, culturels et géopolitiques**.
- Le **cyberspace** est une illustration contemporaine de la manière dont la connaissance (et sa circulation) devient un **objet de conflictualité mais aussi de coopération**.
- L'**État** reste un acteur central de la régulation, de la surveillance et de la défense des connaissances.